



Découvrez le parc des Oiseaux!



Après un bel été, c'est le moment de se laisser envoûter par la saison automnale!

Profitez des prochaines semaines pour découvrir le nouveau parc dans le quartier des Oiseaux.

Redécouvrez le sentier du parc du Faubourg pour profiter des couleurs et du temps frais.

Le prochain et dernier bulletin de 2023 sera publié en décembre.

Bonne lecture!

Mot du maire.....	2
Nouvelles de l'équipe municipale.....	2
Bilan du Service de l'urbanisme	2
Terrains de tennis et de pickleball.....	2
Réfection des rues municipales	2
Parc des Oiseaux.....	2
Été mémorable au Camp de jour.....	3
Calendrier des activités.....	3
À la bibliothèque Édith-Poiré.....	3
Édition réussie pour le Marché d'à côté.....	4

SOMMAIRE

Participation record au Festival de la Rentrée.....	5
Anomalie dans l'eau potable.....	5
Accueillons l'hiver en toute sécurité.....	6-7
Nouvelles de nos organismes.....	8-9-10
Inscription au soccer intérieur	10
Club de ski de fond Pierre Harvey	10
Aide-mémoire pour le recyclage	11
Groupe Finitec célèbre 30 ans d'existence.....	11
Administration et organismes	12



Mot du maire

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

C'est avec un immense plaisir que je vous adresse ces mots pour vous remercier de la réussite de notre bel été! La première programmation estivale mise en place par le Service des loisirs nous a permis de nous réunir à de multiples occasions. Merci de votre participation!

Tout récemment, la 4^e édition du Festival de la Rentrée s'est déroulée dans notre belle municipalité! Félicitations au comité organisateur pour la programmation remarquable! Merci à tous les bénévoles qui ont rendu possible ces quatre jours de festivités. Nous sommes choyés d'avoir un événement comme celui-ci à Saint-Lambert!

L'automne sera mouvementé dans notre municipalité! De nombreux projets sont actuellement en cours, tant pour les développements domiciliaires où les travaux débutent, que pour les différents services municipaux.

Je vous souhaite un bel automne rempli de beaux moments!
Au plaisir,

Votre maire,
Olivier Dumais



Nouvelles de l'équipe municipale

C'est un sentiment d'effervescence qui anime actuellement le quotidien des employés municipaux, où une vague de projets prometteurs prennent vie au sein des différents services.

Bilan mi-année du Service de l'urbanisme et du développement économique

Une première moitié d'année 2023 marquée par la continuité et la préparation des développements domiciliaires et industriels à venir. Le Service a complété la révision de la réglementation et du plan d'urbanisme et procède à une surveillance active des infractions et des nuisances pour garantir des milieux de vie d'une grande qualité. 196 permis et certificats d'autorisation avaient été émis en juillet au moment de dresser le bilan de mi-année.

Malgré quelques mises en chantier retardées dû à la conjoncture économique, tous les projets autorisés vont de l'avant pour livrer la centaine de logements locatifs neufs attendus en 2024.

Signe de la vitalité de notre municipalité, plus de 55% de la soixantaine de terrains résidentiels créés ces 3 dernières années sont déjà construits. 18 résidences unifamiliales viennent encore d'être autorisées depuis le début de l'année et ce n'est que le début. Le défi du développement durable et de l'habitation abordable nous concerne tous et nous nous engageons à mettre toutes nos compétences et notre créativité à contribution.



Terrains de tennis et de pickleball

Le paysage sportif de notre municipalité évolue à nouveau avec l'ajout de terrains de tennis et de pickleball au parc Alexis-Blanchet. Le projet est déjà amorcé depuis le début du mois, celui-ci sera réalisé en deux phases. D'ici la fin de l'automne 2023, l'infrastructure prendra forme avec la préparation des surfaces de jeu, l'installation des conduits souterrains électriques et l'établissement des bases d'éclairage. Un bel avenir se dessine pour les amateurs de ces deux sports.

Le revêtement d'acrylique, la pose des clôtures et les travaux de finition auront lieu au cours de l'été 2024. La population pourra ainsi s'approprier les nouvelles installations au cours de la prochaine saison estivale.

Réfection des rues municipales

Dans un souci d'amélioration continue, des travaux de pavage ont récemment débuté ou débuteront prochainement sur certaines rues municipales afin de restaurer la qualité des rues :

- Une partie de la rue des Érables Nord (entre la rue du Pont et la Garderie L'enfant d'eau);
- La rue Radisson de l'intersection Albanel jusqu'à la courbe, à environ 100 mètres de la rue Cartier);
- Le Domaine des Érables (rues des Lilas, des Jacinthes, des Orchidées et des Muguet, les autres rues du secteur seront également améliorées dans les années à venir).
- Une section de la rue des Mésanges a également récemment bénéficié de travaux de pavage.

D'autres rues bénéficieront également de travaux de réfection dans le cadre de notre Plan triennal d'immobilisations au cours des prochaines années.

Parc des Oiseaux

Le quartier des Oiseaux bénéficie désormais d'un parc qui peut ravir petits et grands depuis quelques semaines déjà.

Niché sur la rue des Parulines et accessible par la rue des Sittelles, le parc offre un équilibre entre la nature et le divertissement. Notre équipe s'est assurée de porter une attention particulière aux détails pour préserver la beauté naturelle de l'espace, par exemple en intégrant de manière harmonieuse des structures de jeu en bois de cèdre.

Afin de maximiser l'accessibilité, une passerelle piétonne a été aménagée entre la rue des Roitelets et la rue des Sittelles.



Un été mémorable au Camp de jour grâce à notre équipe dévouée!

Les activités estivales du Camp de jour ont récemment pris fin. L'équipe municipale tient à exprimer sa profonde gratitude envers l'équipe d'animation qui ont été les piliers de cet été extraordinaire pour les enfants!

Votre dévouement a permis à nos enfants de grandir, d'apprendre et de s'épanouir dans un environnement sécuritaire et stimulant. Grâce à vous, l'été 2023 a été synonyme de découvertes, de rires et de plaisirs! Merci beaucoup, à l'an prochain!

Calendrier

À CONSERVER!

*Activités à inscrire
à votre agenda!*

Septembre

- 23-24 sept. **Vente de garage collective organisée par le 137^e Groupe Scout Le Bac**
- 23 septembre **Souper Méchoui organisé par le Service d'entraide**
- 26 septembre **Conférence sur la gestion des émotions**
- 30 septembre **Rencontre avec l'auteure, madame Colombe Dufour**

Octobre

- 15 octobre **50 ans de la FADOQ**
- 28 octobre **Activité pour l'Halloween**

Novembre

- 5 novembre **Spectacle de magie**
- 12 novembre **Gala amateur des Chevaliers de Colomb**
- 18 novembre **Marché de Noël organisé par le Cercle de Fermières**
- 28 novembre **Conférence « Histoire de trauma, de triomphe &... de smarties »**

Décembre

- 3 décembre **Noël des enfants organisé en collaboration avec les Chevaliers de Colomb**



Colombe Dufour à la bibliothèque ÉDITH-POIRÉ

Colombe Dufour vous emporte au-delà des écrans avec son dernier livre! Plongez dans l'univers captivant de « Conte d'Épiphanie, Bidule contre Cœur » et découvrez une réflexion quant à notre relation avec la technologie. Rejoignez-nous à la bibliothèque Édith-Poiré le samedi 30 septembre, de 13 h à 15 h, pour une rencontre littéraire en compagnie de l'auteure locale.

Une deuxième édition réussie pour le Marché d'à côté!

Le comité citoyen des loisirs de Saint-Lambert-de-Lauzon, en collaboration avec la Municipalité, a tenu la deuxième édition du Marché d'à côté les 7 et 8 juillet. Petits et grands ont pu découvrir les producteurs, artisans, artistes et petits entrepreneurs de chez nous lors de cette fin de semaine. De nombreux visiteurs ont eu le plaisir de rencontrer des passionnés de tous âges, goûter à leurs produits et découvrir leurs créations dans une ambiance champêtre et festive grâce à des artistes musicaux locaux.

Ce fut l'occasion de célébrer la richesse et la créativité de notre communauté. Merci à tous les exposants et félicitations à tous pour cette belle réussite!

Un merci spécial aux membres bénévoles du comité organisateur pour ce succès : Caroline Fournier, Caroline Larochelle, Dave Bolduc, Mario Marois, Josée Lepage, Sébastien Lecours et Vanessa Thivierge.



Nos exposants 2023

Producteurs et transformateurs agroalimentaires

Boulangerie Bedon Gourmand
 Cake pop Fantaisies
 Jennyfer Robinson, ambassadrice Épicure
 Les Jardins Hémérocall'iz
 Les potagers ATG
 Les Potionneurs/Au Grenier
 Les productions agricoles MF

Artisans

Anna Bloom
 Art Récup Bois
 Boutons Francebee
 Charlanne
 Créations Corméline
 Créations L'Inimaginable
 Douceurs lavables Lulu&Lisa
 Héritage tags
 Joyaux de la nature
 Les Créations Mer-Lyn
 Linda, Manon et Natasha, santé préventive
 L'univers de fidèle
 Mère Nature St-Lambert-de-Lauzon
 Muchacha
 Sonia Bourget - Cartes de passion
 ZOËY - Bougies artisanales de soya

Artistes

Clégi'Arts
 Éditions La Roupille

Petits entrepreneurs

Cérèse
 Fleurs en délire
 Les Flos des bois
 Tout simplement Justin
 Wouf & Miaow



Devenez
Sentinelle
 et contribuez
 à prévenir le suicide
 dans votre milieu

Qu'est-ce qu'une Sentinelle
 et quel est son rôle?

- Les Sentinelles sont des adultes qui désirent s'engager de façon volontaire pour agir comme relais entre les personnes suicidaires et les ressources d'aide dans la communauté.
- Leur rôle peut être comparé à celui des personnes formées en premiers soins : assurer un soutien en attendant que des professionnels prennent la relève.

Cette formation est offerte gratuitement par la Direction de la Santé publique du CISSS de Chaudière-Appalaches.

Grâce au réseau de Sentinelles, notre communauté peut mieux repérer et guider les personnes à risque ou vulnérables.

Information ou inscription à la formation :
 Amy Lajeunesse, amy.lajeunesse.ciassca@ssss.gouv.qc.ca
 Noémie Bizier, noemie.bizier.csssbeauce@ssss.gouv.qc.ca



Une participation record pour le Festival de la Rentrée!

Crédit photo : Félix Desforges

Les festivaliers ont été au rendez-vous plus que jamais du 24 au 27 août 2023, à Saint-Lambert-de-Lauzon. Une participation sans précédent pour cette 4^e édition!

Le comité organisateur souhaite remercier les bénévoles, les partenaires et les artistes qui ont généreusement contribué à ce succès.

Merci aux citoyens de Saint-Lambert-de-Lauzon d'avoir participé à ce magnifique événement qui attire de plus en plus de visiteurs, année après année.

On vous attend en grand nombre pour la 5^e édition, du 22 au 25 août 2024.

Préparez-vous à en avoir plein la vue!

Anomalie dans l'eau potable de notre municipalité

Le 16 juin dernier, une matinée ordinaire a pris une tournure inattendue lorsque les tests d'eau routiniers du Service de travaux publics ont révélé une anomalie concernant la présence d'arsenic supérieure aux normes prescrites dans l'eau de notre réseau d'aqueduc municipal. Cette situation a conduit à la prise de mesures immédiates et à l'émission d'un avis de non-consommation par la direction générale de la municipalité. Il n'y a pas de risque à prendre dans ce type de situation.

L'école du Bac et les garderies ont été les premières institutions à être informées, tandis que l'avis a été rapidement transmis par courriel aux résidents inscrits sur Voilà, ainsi que via la page Facebook de la municipalité et sur l'enseigne numérique. Parallèlement, des affiches informatives ont été placées dans les principaux commerces pour informer la population, tandis que les entreprises ont reçu un courriel détaillant la situation.

La sécurité de nos citoyens étant notre priorité, nous avons immédiatement contacté la Direction de la santé publique et le ministère de l'Environnement pour examiner de plus près les résultats des tests d'eau. Il faut savoir que la présence d'arsenic dans la source d'eau municipale est connue. La nouvelle usine a été conçue pour la traiter et maintenir son niveau sous les normes applicables. Avec cette information et étant donné qu'il s'agissait d'une analyse dérogatoire unique, avec une concentration légèrement au-dessus des normes, le ministère de l'Environnement et la Direction de la santé publique nous ont confirmé que l'avis de non-consommation n'était pas nécessaire.

Dans les faits, la concentration d'arsenic dans l'eau potable peut être dommageable pour l'être humain si elle dépasse les normes de façon plus importante et sur une période beaucoup plus longue que la situation que nous avons vécue le 16 juin dernier.

RETOUR À L'AVIS DE NON-CONSOMMATION



En réponse à cette situation, nos équipes étaient prêtes à fournir de l'eau potable aux citoyens concernés. Des stations d'eau étaient en cours d'installation au parc du Faubourg et à la caserne d'incendie pour s'assurer que tous aient un accès facile à une source d'eau potable. Même si la situation ne présentait pas de risques importants, nous avons préféré faire preuve de prudence pour assurer la tranquillité d'esprit de tous nos concitoyens.

Nous tenons à remercier les résidents pour leur compréhension et leur coopération face à cette situation. Votre sécurité et votre bien-être sont notre priorité absolue. Soyez assurés que nous continuons de surveiller attentivement quotidiennement la qualité de notre eau et de prendre toutes les mesures nécessaires pour le maintien de votre santé.



CONSEILS ET RÈGLEMENTS POUR UN DÉNEIGEMENT EFFICACE

Alors que l'hiver approche, il sera bientôt temps pour les Lambertins et Lambertines de se préparer à accueillir les premiers flocons. Pour vous aider à mieux comprendre le fonctionnement des opérations de déneigement et à vous y préparer efficacement, nous vous présentons des conseils pratiques et les règlements en vigueur.

COMMENT SE DÉROULE UNE OPÉRATION DE DÉNEIGEMENT ?

Les opérations de déneigement se déroulent jour et nuit selon une procédure bien définie. Tout commence par le tassement de la neige, elle est déplacée sur les côtés des rues ou dans des aires de stationnement désignées. Puis vient l'enlèvement, où la neige est projetée sur des terrains ou dans des camions qui la transportent vers un site d'élimination. Les priorités d'intervention sont établies pour assurer une fluidité optimale :

- Artères principales, routes collectrices nommées et trottoirs;
- Rues collectrices des secteurs résidentiels et parcours d'autobus;
- Rues et routes secondaires des secteurs résidentiels;
- Rues à faible circulation, ruelles, culs-de-sac et aires de stationnement.

QUE FAIRE À LA MAISON POUR FACILITER LE DÉNEIGEMENT ?

Pour faciliter le travail des équipes de déneigement, les citoyens sont invités à poser des balises aux coins de leur terrain, en bordure de la rue, afin de délimiter l'espace. En l'absence de bordures, le déneigement se fait à 1 mètre de la limite du pavage. Il est essentiel de placer les jeux extérieurs (comme les paniers de basketball ou les filets de hockey) loin de la rue pour éviter les accidents et ne pas gêner le passage des véhicules de déneigement. **En tout temps, aucun objet ne doit se trouver à moins de 1,5 mètre de la limite du pavage.**

Déneiger les toitures inclinées, les balcons, les galeries et les auvents est aussi nécessaire pour prévenir tout accident dû à des chutes de neige ou de glace accumulées, ainsi qu'en cas d'incendie, où une sortie de secours pourrait être cruciale. Tout propriétaire est responsable des accidents qui pourraient être causés par des chutes de neige ou de glace occasionnées par des accumulations.

LES ABRIS D'HIVER

Les abris d'hiver sont autorisés du 15 octobre au 30 avril et n'exigent pas l'obtention de certificat d'autorisation. Toutefois, quelques conditions doivent être respectées :

- Il doit y avoir un bâtiment principal sur le terrain où est érigé l'abri;
- L'abri doit être érigé sur une case de stationnement ou une allée de circulation d'une aire de stationnement ou devant une porte d'entrée;
- L'abri doit être revêtu de façon uniforme de toile ou de panneaux de bois peints (y compris les panneaux d'aggloméré);
- La hauteur maximale permise pour les abris est de 3 mètres;
- Une distance minimale de 2 mètres doit être observée entre les abris (incluant les ancrages) et les bornes-fontaines;
- À l'intérieur du périmètre d'urbanisation et en bordure des voies de circulation dont la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h et moins, l'abri d'hiver pour auto doit respecter une distance minimale de 2,4 mètres de la bordure physique de la voie de circulation;
- Dans toutes les autres zones, les abris d'autos ne doivent pas empiéter dans l'emprise des voies de circulation.

LES ARBRES ET LES ARBUSTES

Pour assurer une circulation fluide sur les trottoirs et les rues, et faciliter le déneigement, il est primordial de prendre ces recommandations en considération :

- Ne pas laisser les branches d'un arbre empiéter sur un trottoir de telle sorte que le dégagement entre le trottoir et les branches demeure inférieur à 3,5 mètres de hauteur;
- Ne pas laisser les branches d'un arbre empiéter au-dessus d'une rue de telle sorte que le dégagement entre le revêtement bitumineux et les branches demeure inférieur à 4,5 mètres;
- Ne pas laisser les branches d'un arbre ou d'un arbuste empiéter sur un panneau de signalisation routière situé en bordure d'une rue, de manière à nuire à la visibilité;
- Ne pas laisser un arbuste ou une haie empiéter sur une rue de manière à nuire à la libre circulation et à la visibilité;
- Ne pas empiéter de quelque façon que ce soit sur une rue ou un terrain public.

LES BOÎTES AUX LETTRES

En prévision de la saison hivernale, plusieurs propriétaires ont à préparer les aménagements requis pour protéger les boîtes aux lettres privées en bordure des chemins ruraux. Il est important d'installer des balises à proximité afin d'indiquer leur présence. La poste canadienne dispose de normes à cet effet qui sont accompagnées d'un plan d'installation. Ces normes sont toujours en vigueur et ont été adoptées par le ministère des Transports du Québec ainsi que par l'ensemble des Municipalités du Québec. Les règles d'installation des boîtes aux lettres rurales dans les emprises routières se trouvent sur le site Web du ministère des Transports.

LE POSITIONNEMENT DES BACS ROULANTS

Des précautions s'imposent en ce qui a trait aux bacs roulants lors des collectes hivernales :

- Placer les bacs en bordure de la voie publique la veille de la collecte à compter de 19 h ou avant 7 h le matin même;
- S'assurer que les bacs roulants soient suffisamment éloignés des balises afin que ces dernières ne soient pas endommagées au passage du bras mécanique;
- S'assurer que les bacs roulants soient toujours placés à bonne distance de tout arbre, arbuste, clôture, muret ou abri d'automobile.

LES BORNES D'INCENDIE

Les bornes d'incendie doivent être déneigées et rendues accessibles le plus rapidement possible après une bordée de neige afin d'assurer la protection des citoyennes et citoyens. La Municipalité se fait un devoir de les dégager dans les 72 heures suivant la fin des précipitations. La collaboration des citoyennes et citoyens est demandée afin de ne pas jeter, lancer ou souffler de la neige sur la borne d'incendie ou dans l'espace dégagé lui donnant accès pour assurer la sécurité de tous.

RESTRICTIONS EN QUARTIER RÉSIDENTIEL



DÉPÔT DE LA NEIGE DANS LA RUE

En vertu de l'article 498 du Code de la sécurité routière, il est interdit de jeter, déposer ou abandonner des objets ou matières quelconques sur un chemin public, sauf exception autorisée par la personne responsable de l'entretien de ce chemin. Les citoyennes et citoyens ne peuvent donc pas y déposer la neige laissée par le chasse-neige sur le bord des voies de circulation.

STATIONNEMENT DE NUIT

Le règlement municipal n° 770-16 stipule qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur un chemin public entre 23 h et 7 h du 15 novembre au 31 mars inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

La collaboration des citoyennes et citoyens favorise les opérations de déneigement. Lorsque l'opérateur n'a pas à contourner les véhicules ou à effectuer de manœuvres parce que deux véhicules sont stationnés côte à côte, l'opération se fait plus rapidement et aucune accumulation n'est laissée dans les rues, sur les trottoirs et dans les aires de stationnement.

DÉPÔT
D'UNE
PLAINTÉ !

Advenant un bris à une propriété ou à l'un de ses aménagements, les réclamations doivent être adressées à la Municipalité directement sur la plateforme citoyenne Voilà, le plus rapidement possible afin qu'une constatation soit effectuée.

Il est recommandé de protéger ses aménagements par une clôture à neige recouverte de jute afin de diminuer les dommages causés par les sels de déglacage, les vents déshydratants ou les opérations de déneigement.

En règle générale, l'entrepreneur mandaté par la Municipalité doit dégager un mètre en dehors de la chaussée. Il ne peut donc pas être tenu responsable de bris à l'intérieur de cette limite.

Nous vous souhaitons un hiver en toute sécurité et nous vous remercions pour votre collaboration dans ces opérations essentielles à notre quotidien!

le
Berceau

420, rue Principale, suite 102, Vallée-Jonction



Un lieu accueillant qui permet de...

- Rencontrer d'autres jeunes mamans
- Partager ses expériences
- Être soutenue dans son rôle de maman
- Avoir de nouveaux outils, trucs et informations
- Développer sa confiance en ses capacités
- Avoir un moment de répit

Nos services

- Écoute et soutien
- Rencontres thématique, ateliers de créativité et activités sociales (avec halte-garderie et transport)
- Coup de pouce matériel
- Trousse de départ
- Moulage de bedaine
- Portathèque (location de porte-bébé)
- Répit-bouffe-naissance
- Halte-répit
- P'tit Plus du soir



Le Berceau
est un organisme qui
s'adresse à toutes
les jeunes mamans
de 25 ans et moins
de la Nouvelle-Beauce



Berceau Vallée-Jonction



418 387-7974



www.leberceau.ca



Notre Cercle de Fermières

L'arrivée de septembre annonce non seulement la rentrée scolaire mais aussi le début des rencontres mensuelles du cercle de Fermières de St-Lambert, ces rencontres se tiennent tous les deuxièmes mardis de chaque mois au centre municipal. Il n'est pas nécessaire d'être membre pour assister à une de ces rencontres. Les activités au local de tissage ont repris depuis la mi-août.

Les élections de juin ont permis d'élire Mme Jacqueline Roy à la présidence, Mme Lucie Vallée à la trésorerie et Mme Huguette Morin aux arts textiles. Nous tenons à remercier Mmes Lucienne Gilbert et Clémence Gagné de tout le temps qu'elles ont donné au Cercle au cours de leur mandat.

Le local de tissage est ouvert du lundi au vendredi et le samedi sur demande. Comme à l'habitude, les Fermières peuvent tisser catalognes, linges à vaisselle, jetés, couvertures de bébé et napperons.

Cet automne, un montage sera préparé pour faire des murales; chaque murale sera évidemment unique car elle dépendra de l'inspiration de chaque tisserande.



À la suite du grand succès du Marché de Noël en 2022, les Fermières sont fières de vous annoncer que le Marché revient pour une seconde année le 18 novembre prochain. Ce sera le bon moment pour faire vos emplettes pour les Fêtes en sélectionnant des cadeaux originaux et uniques. Contactez Mme Élane Poiré au 418 889-9934 pour de plus amples informations.

Nos cartes de membre pour l'année 2023-2024 sont disponibles au coût de 35 \$. En plus de l'abonnement à la revue l'Actuelle qui publie cinq numéros par année, celle-ci donne droit à différents cours, des ateliers, des démonstrations artisanales avant les rencontres mensuelles, du dépannage lors du méli-mélo (le troisième mardi du mois), l'accès au local de tissage, des rabais chez divers commerçants et, bien sûr, la possibilité de créer de nouvelles amitiés.

Pour nous joindre :

Facebook : Cercle Fermières Saint-Lambert-de-Lauzon
Courriel : fermieresstlambert@hotmail.com
Présidente : Jacqueline Roy 418 889-9160



Les camps d'été de nos trois unités se sont déroulés du 29 juin au 2 juillet dernier. Dans le plaisir, nos scouts ont pu mettre en pratique les différentes techniques apprises en cours d'année en plus de vivre d'extraordinaires moments en nature avant de profiter d'une pause estivale bien méritée.



La nouvelle année scout de notre groupe vient tout juste de débiter et déjà elle s'annonce riche en partage et découverte. Cette année, les éclaireurs deviennent des aventuriers afin de permettre à un plus grand nombre de jeunes de participer à nos activités.

Dates à retenir : samedi et dimanche 23 et 24 septembre aura lieu le marché aux puces des aventuriers. Nous planifions également une collecte de contenants consignés prochainement. La date officielle sera dévoilée sur les médias sociaux. Suivez-nous sur Facebook : 137° Groupe Scout Le Bac

Renaissance à la Maison des Jeunes Le Re-Pairs!



Chers parents, imaginez... Vos ados riant aux éclats devant un film culte lors de nos soirées cinéma, ou découvrant leur créativité lors d'ateliers de peinture tie dye. Imaginez-les s'engager dans des parties de pingpong ou de babyfoot, et bâtissant des amitiés solides lors de nos soirées causeries sur divers thèmes passionnants!

La Maison des Jeunes Le Re-Pairs est EN PLEINE RÉVOLUTION! Nous sommes enthousiastes à l'idée de vous annoncer la mise en place d'un nouveau conseil d'administration débordant d'énergie et d'idées! Notre mission? Faire revivre la maison des jeunes et offrir à vos adolescents des moments mémorables!

Mais ce n'est pas tout! La maison s'engage également à être au cœur de l'actualité. En collaboration avec des organismes communautaires, nous allons sensibiliser nos jeunes sur des sujets brûlants et d'importance. Ils ne seront pas seulement divertis, mais aussi informés et responsabilisés!

Notre ambition est claire : faire de La Maison des Jeunes Le Re-Pairs l'endroit INCONTOURNABLE pour tous les jeunes qui cherchent à s'épanouir, apprendre et s'amuser! Alors, chers parents, encouragez vos ados à nous rejoindre pour une aventure remplie d'émotions, de découvertes et de rires. Une nouvelle ère commence, et elle promet d'être EXCEPTIONNELLE! SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK POUR LES HORAIRES!

La Saint-Jean et le bingo avec les Chevaliers



Quelle belle fête de la Saint-Jean Baptiste nous avons eue au Parc Alexis-Blanchet! C'était festif, familial, joyeux et impeccablement organisé par notre Municipalité et son personnel dévoué.

Cette année encore, les Chevaliers de Colomb ont eu le mandat de tenir le bar de la Saint-Jean. Nous avons diversifié les produits offerts, et on prend des notes pour encore améliorer notre service.

Nous devons absolument remercier fraternellement tous les gens qui sont venus nous encourager, en nous achetant des rafraîchissements. Nos profits et vos pourboires dépassent les 2 000 \$ (!!!) comme toujours, tout cet argent sera redistribué dans notre communauté. **MERCI de votre immense générosité!**

Le printemps dernier, nous avons aussi organisé un bingo, épaulé par la Municipalité et la FADOQ. Pour les permis de cette activité auprès du Gouvernement du Québec, nous devons choisir une date très à l'avance. Le hasard a fait que la journée du bingo est tombée sur la plus belle journée de fin de semaine de tout le printemps! On a quand même eu au-dessus d'une soixantaine de participants. Nous avons donné 500 \$ en prix et tout de même récolté une modeste somme (220 \$) qui sera elle aussi entièrement redistribuée dans notre municipalité. On ne se décourage pas, on envisage un autre bingo pour cet hiver en espérant qu'on soit plus nombreux pour pouvoir donner un plus gros montant.



La FADOQ, c'est le plus important regroupement d'Aînés au Québec qui œuvre pour vous; La FADOQ c'est votre agence d'influence auprès des diverses instances qui gouvernent notre société; La FADOQ vous représente et assure la promotion de vos droits individuels et collectifs; La FADOQ promeut et soutient plusieurs programmes, services et activités dans plusieurs secteurs de la vie des aînés (volet loisir et social avec des activités d'ordre éducatif, culturel et sportif); La FADOQ vous garantit des rabais substantiels ainsi que plusieurs privilèges chez plusieurs marchands et organisations de service à la communauté.

Tous ces avantages, pour un léger 25 \$ par année ou 45 \$ pour 2 ans : visitez le site FADOQ.ca pour de plus amples renseignements.

ACTIVITÉS AUTOMNE 2023-HIVER 2024

TOURNOIS DE CARTES ■ Au centre municipal, à chaque troisième jeudi du mois à 13 h au coût de 3 \$ remis en prix : 21 septembre, 19 octobre, 16 novembre et exceptionnellement le jeudi 14 décembre. En 2024 : 18 janvier, 15 février, 21 mars, 18 avril et le 16 mai.

VIACTIVE ■ Les mercredis au centre municipal du 27 septembre au 29 novembre 2023 à 13 h 30 organisé par Kéno Santé pour les 50 ans et plus. En 2024, du 24 janvier au 3 avril. Informations : France Métivier 418 999-3115 ou Suzanne Fillion 418 889-0750.

NOËL EN AUTOMNE ■ Au Manoir du Lac William les 7, 8 et 9 novembre 2023. Informations : Suzanne Fillion 418 889-0750

DÎNER DE NOËL ■ Le mercredi 13 décembre, à 11 h 30, au centre municipal. Suivi de jeux et tirage de prix de présence. Le coût pour les membres et les non-membres est à confirmer. Vous devez vous inscrire avant le 13 novembre 2023 auprès de Suzanne Fillion 418-889-0750, Francine Dubois 418-417-0947 ou Murielle Buteau 418-889-9430.

CABANE À SUCRE ■ Dîner à la cabane à sucre le 10 avril 2024 à l'Érablière Saint-Étienne. Réservez avant le 30 mars 2024 auprès de Marie Vigneux 418 889-0255, Murielle Buteau 418 889-9430 ou Francine Dubois 418 417-0947.



Encore une fois un grand merci à toute la population pour votre participation à ces activités de financement qui nous permettent de soutenir plusieurs organismes communautaires. Nous l'apprécions grandement!

Nous préparons d'autres belles activités telles que le Gala amateur le 12 novembre et la Fête des enfants pour Noël le 3 décembre. Bon automne à tous!

Au plaisir,
Benoît Mathieu / CdeC Saint-Lambert

JEUX RÉGIONAUX FADOQ-RQCA ■ Ils se tiendront la deuxième et la troisième semaine de mai 2024. Inscription avant le 15 mars 2024 (billard, marche, quilles pétanque, golf, etc.) auprès de Suzanne Jean 418 889-0700.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ■ Vous êtes conviés à votre assemblée générale annuelle au centre municipal le mardi 4 juin 2024 à 19 h 30. Vous y rencontrerez les membres du conseil d'administration. Vous serez informés notamment des états financiers et du rapport d'activités réalisés. Tirage de prix de présence et léger goûter.

MEMBRE DU CONSEIL

Président : Yves Tremblay, 581 888-2454
Vice-Présidente : Francine Dubois, 418 417-0947
Secrétaire : Marie Vigneux, 418 889-0255
Trésorière : Tonia Robichaud, 418 889-9593
Administratrice : Suzanne Fillion, 418-889-0750
Administratrice : Murielle Buteau, 418 889-9430
Administrateur : Jacques Turgeon, 418 889-9593

RENOUVELLEMENT DES CARTES DE MEMBRES

Courriel : fadoq.sldl@gmail.com
Registraire : Suzanne Jean, 418 889-0700
Adresse postale : CLUB FADOQ CP 13, Saint-Lambert-de-Lauzon, G0S 2W0

CARTE DE MEMBRES ■ Pour le renouvellement, pour adhérer au club ou pour tout autre renseignement ou suggestion, veuillez communiquer avec Suzanne Jean au 418 889-0700. Voici les dates pour la période intensive des renouvellements ou pour une nouvelle adhésion : les 21 et 22 septembre 2023 au IGA.

REMERCIEMENTS À NOS BÉNÉVOLES ■ Nous tenons à remercier grandement Germain Courchesne pour son implication dans le cadre de l'organisation du 50^e anniversaire du club. Des remerciements sont aussi offerts à Suzanne Jean qui a accepté une fois de plus d'exercer les fonctions de registraire, à Lynda Blanchet à titre de relationniste, ainsi qu'à Serge D'Arcy.

Yves Tremblay, président
Club FADOQ Saint-Lambert-de-Lauzon



Nouvelles du Service d'entraide de Saint-Lambert-de-Lauzon

Comme vous le savez, le Service d'entraide est déménagé, mais pas le comptoir vestimentaire le Bazar. Il déménagera dans le garage situé sur le terrain quand ce dernier sera rénové. C'est pour cela qu'on est en campagne de financement. Si vous voulez contribuer, vous pouvez le faire en venant au 1189, rue du Pont ou via notre site Web <https://www.servicedentraide-sldl.com/> en faisant un don. Vos dons seront toujours appréciés et plus vite nous atteindrons notre objectif, plus vite le garage sera rénové et le comptoir vestimentaire sera aménagé! Aidez-nous svp! Nous vous en remercions à l'avance!

Pour les personnes âgées de 65 ans et plus qui n'ont plus le goût de cuisiner ou l'énergie pour le faire ou pour les personnes de tout âge en perte d'autonomie, un service de popote roulante est offert 2 fois par semaine le mardi et le jeudi au coût de 6,50 \$ par repas. Un repas chaud complet et équilibré comprenant une soupe, un plat principal et un dessert peut vous être livré à domicile par des bénévoles. Cela vous permet de maintenir une bonne qualité de vie à la maison et d'avoir la visite rassurante et réconfortante d'un ou d'une bénévole 2 fois par semaine. Cela peut aussi vous aider à vivre une meilleure convalescence si vous revenez d'un séjour à l'hôpital. Pour avoir plus d'informations et pour vous inscrire, contactez Brigitte au 418 889-5109. Ne vous gênez pas pour nous téléphoner! Nous cherchons aussi des bénévoles pour faire la livraison.

Vous avez ou voulez avoir une attitude écologique? Venir magasiner au comptoir vestimentaire le Bazar constitue une excellente façon de trouver à très bon marché des objets uniques en leur genre. C'est aussi une bonne manière de diminuer notre empreinte écologique, de réutiliser des objets et de recycler ce dont nous n'avons plus besoin. Nous vendons à petit prix vêtements, jouets, vaisselle, meubles et tout ce qu'on retrouve dans une maison. Ne soyez pas gêné et venez voir au 119, rue des Peupliers tout ce qu'on peut y trouver! Vous serez agréablement surpris et venez en même temps magasiner vos vêtements pour cet automne! C'est ouvert à tous et c'est une source de financement pour les services que nous offrons à la population de notre municipalité. Nous sommes ouverts les mercredis de 9 h à 11 h 30 et de 13 h à 16 h, les jeudis de 9 h à 11 h 30, de 13 h à 16 h et de 19 h à 21 h et les vendredis de 9 h à 11 h 30.

Suivez-nous sur Internet ou sur Facebook pour avoir toutes les informations à jour et connaître plus notre organisme! Si vous voulez faire du bénévolat pour le Service d'entraide, n'hésitez pas à communiquer avec nous, nous avons toujours besoin de bénévoles!

<https://www.servicedentraide-sldl.com>

<https://www.facebook.com/sestlambertdelauzon>



Inscriptions au soccer intérieur Automne-Hiver 2023-2024



L'association de soccer de la Nouvelle-Beauce propose encore cette année différentes activités intérieures.

Pour les U9 et plus (naissance en 2014 et avant) : Soccer à 7 masculin et féminin au sein d'une ligue fédérée dans les stades intérieurs de la région de Lévis et Québec. Entraînements à Saint-Isidore ou à Sainte-Marie. Un entraînement et un match par semaine d'octobre à mars avec une pause de 4 semaines autour des Fêtes.



Pour les U5-6 et U7-8 (naissance de 2015 à 2018) : Soccer intérieur mixte de style futsal sous forme d'ateliers et de mini-matches au gymnase de l'école du Bac les samedis matin d'octobre à mars. Un nombre de 10 inscriptions minimum par catégorie est nécessaire pour que l'activité ait lieu.

Inscriptions jusqu'au 24 septembre.

Pour tous les détails et pour vous inscrire : www.soccernouvellebeauce.ca

Nous sommes Légion!

OFFRE D'EMPLOI : DIRECTEUR TECHNIQUE (DT) POUR LE CLUB DE SOCCER

L'association de soccer de la Nouvelle-Beauce est à la recherche d'un directeur technique pour prendre en charge tout le volet développement sportif du club. Tu es passionné.e de soccer, dynamique et possède une bonne expérience dans le monde du foot? Consulte notre offre d'emploi détaillée au www.soccernouvellebeauce.ca ou appelle Daniel Vallée au 418 882-8081.

Nous sommes Légion!

Club de ski de fond Pierre Harvey



Le mois de septembre signifie, pour le Club de ski de fond et raquette, le début des préparatifs pour la saison hivernale. Les travaux dans les sentiers consistant à couper l'herbe longue et à ramasser les branches et arbres tombés sont débutés. Encore cette année, nous améliorons l'assise des sentiers en déposant du gravier et des copeaux de bois afin de corriger les imperfections à différents endroits.

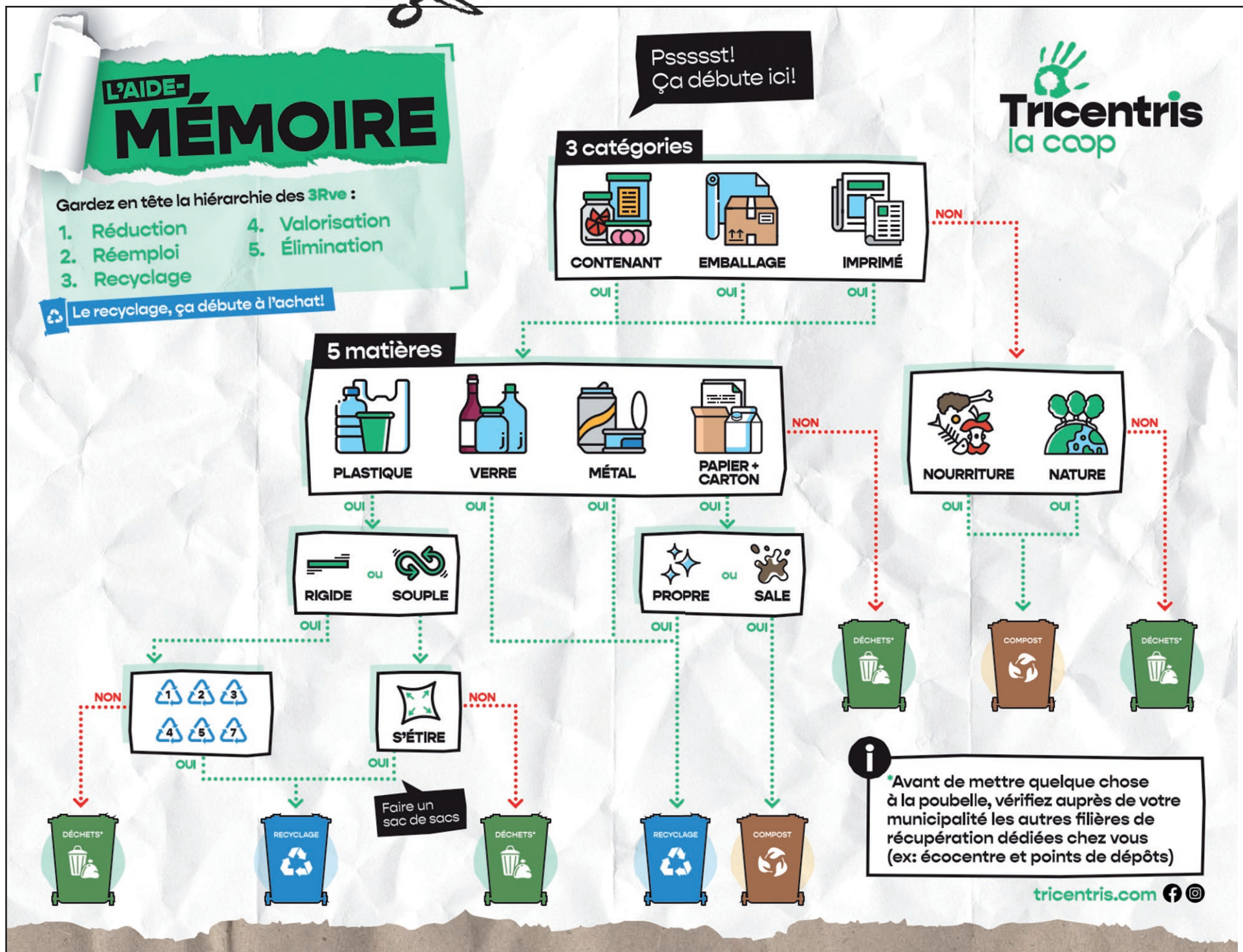
Comme nouveautés cette année : le macaron faisant office d'abonnement annuel sera remplacé par un badge et nous ajouterons quelques bancs

dans les sentiers de raquette. Pour le skieur/raquetteur, cela signifiera qu'il n'y aura plus de macaron avec aiguille à piquer sur son manteau et moins de risque de perte.

Nous vous reviendrons via notre site Web et la page Facebook de la municipalité pour notre assemblée générale annuelle prévue en novembre prochain.

Profitez des belles journées d'automne et nous vous préparons une autre belle saison de ski et raquette.

À bientôt!



La gestion de nos déchets, ça coûte cher! Chaque année, c'est plus de :

182 000 tonnes
de déchets générés en
Chaudière-Appalaches



32 millions \$
nécessaires pour collecter,
transporter et enfouir
tous ces déchets

Réduire, réutiliser et recycler, c'est payant!

**RÉDUIRE L'ENFOUISSEMENT!
c'est maintenant!**



En partenariat avec le CRECA, les MRC des Appalaches, de Bellechasse, de Beauce-Centre, de Beauce-Sartigan, des Etchemins, de L'Islet, de Lotbinière, de Montmagny, de La Nouvelle-Beauce et la Ville de Lévis.


Le Groupe Finitec



Félicitations au Groupe Finitec qui a célébré 30 ans d'existence cet été! L'entreprise familiale est à l'origine des premiers vernis performants à base d'eau, elle mise sur la recherche et l'innovation afin de créer des produits accessibles qui réinventent l'industrie du plancher, minimisent notre impact sur l'environnement et veillent à votre santé.

Sur la photo de gauche à droite : Marc Rioux, Caroline Rioux, Raynald Rioux (fondateur), Chantal Gagné, André Rioux et Olivier Dumais.

ADMINISTRATION MUNICIPALE

Maire	Olivier Dumais Courriel : maire@mun-sldl.ca Hôtel de ville : 418 889-9715 poste 2246	
Conseillers	Germain Couture, siège n°1 Renaud Labonté, siège n°2 Dave Bolduc, siège n°3	Stéphanie Martel, siège n°4 Caroline Fournier, siège n°5 Anick Campeau, siège n°6
Hôtel de Ville	1200, rue du Pont Saint-Lambert-de-Lauzon G0S 2W0 Tél. : 418 889-9715 Télécopieur : 418 889-0660 Courriel : info@mun-sldl.ca Site Web : mun-sldl.ca	
		
	<u>Horaires réguliers</u> Du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et de 12 h 45 à 16 h 30 Vendredi, de 8 h à 12 h	
Direction générale	Éric Boisvert, directeur général et secrétaire-trésorier Jonathan Mercier, adjoint au directeur général et chargé de projets	
Finances et administration	Brigitte Caron, directrice adjointe	
Sécurité incendie	Gaéтан Lacasse, directeur Richard Langlais, directeur adjoint	
Loisirs et vie communautaire	Pascal Vachon, directeur	
Travaux publics	Steeve Veilleux, directeur	
Urbanisme et développement économique	Pascale Bertrand, directrice	

BIBLIOTHÈQUE 1275, rue des Érables 418 830-9945
biblio@mun-sldl.ca



Pour connaître l'horaire, consultez la page de la bibliothèque sur le site Web de la Municipalité.

CENTRES COMMUNAUTAIRES Centre municipal, 1147, rue du Pont 418 889-0603
Centre des loisirs, 1096, rue du Pont 418 889-9675

COUR MUNICIPALE Cour municipale de Sainte-Marie 418 387-2301

MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE 418 387-3444

POLICE SÛRETÉ DU QUÉBEC 418 387-4438
Plaintes sans frais 310-4141

poste.mrc.nouvelle-beauce@surete.qc.ca
Urgence police et service incendie 911

OFFICE RÉGIONAL D'HABITATION 877 380-3444 418 387-0404
direction@ornouvellebeauce.ca

TRANSPORT ADAPTÉ Société de transport de Lévis 418 837-2401

CENTRE DE SANTÉ PAUL-GILBERT Centre de santé et de services sociaux du Grand Littoral
Centre hospitalier 418 380-8993
CLSC 418 380-8991
Info Santé 811
Urgence détresse 1 866 277-3553 (1 866 APPELLE)

CENTRE DE LA PETITE ENFANCE L'enfant d'eau 418 889-1200
La Clef des champs 418 417-1200

ÉCOLE DU BAC 418 834-2478

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS 418 889-8662

ÉCOCENTRE 418 889-8727

LE RÉSEAU D'ÉCLAIREURS

Le Réseau des Éclaireurs a été implanté par le CISSS de Chaudière-Appalaches dans le but de promouvoir le bien-être et l'entraide dans la communauté. Le réseau a comme but de promouvoir le soutien de la communauté et d'aider les personnes plus vulnérables à aller chercher de l'aide. Le réseau permet également aux citoyens de s'outiller sur le bien-être (comment prendre soin de soi et des autres) et d'aider les intervenants du CISSS de Chaudière-Appalaches à mieux orienter leurs actions dans le milieu!

Pour plus d'information ou pour devenir membre du réseau, veuillez contacter Amy Lajeunesse : amy.lajeunesse.ciSSSca@SSSS.gouv.qc.ca

LISTE DES ORGANISMES

Association de baseball Beauce-Nord	Roger Brochu.....	581 307-9884
Association de ringuette de Ste-Marie	Francis Simard.....	418-389-4095
Association de soccer Nouvelle-Beaucepresident@soccernouvellebeauce.ca	
Cercle de Fermières	Jacqueline Roy fermieresstlambert@hotmail.com	
Cercle des Châtelaines	Ginette Fontaine.....	418 889-9062
Chevaliers de Colomb	Benoît Mathieu.....	418 889-0568
Club Aramis	418 889-9589
Club de patinage artistique de St-Isidore	Isabelle Savoie.....	418 882-1923
Club de ski de fondskidefondpierreharveystlambertdelauzon.com	
Club équestre Les Randonneurs	Arthur Fortin.....	418 802-1545
Club FADOQ	Yves Tremblay.....	fadoq.sldl@gmail.com
École des Puces	Jessica Hamel.....	info@ecoledespuces.com
Festival de la Rentrée	Marie-Anne Courchesne.....	581 888-4176
Filles d'Isabelle	Claude Jacques.....	claud-jacques@bell.net
Groupe Scout 137 ^e Le Bac	Mélanie Ruel.....	scouts137lebac@hotmail.com
Hockey mineur Beauce-Nord	www.rapidesbeaucenord.com
Hockey mineur de Saint-Isidore	Marie-Claude Allen.....	418 882-2197
Maison des jeunes	mdjsldl@gmail.com
Service d'entraide	418 889-5109

AUTRES RESSOURCES

AL-ANON	844 725-2666
Alcooliques anonymes	1 866 376-6279
Comité de gardiennes	Suzanne Filion.....	418 889-0750
Conseil d'établissement de l'École du Bac	Patricia Maltais.....	418 834-2478
Fabrique de Saint-Lambert	418 839-8264 poste 3441
Petit Domicile (Le)	418 889-0950

TOMBÉE DU PROCHAIN BULLETIN LA SOURCE

La prochaine édition du bulletin La Source paraîtra le 20 décembre 2023. Les communiqués des organismes communautaires locaux ou régionaux doivent être transmis par courrier électronique avant le 20 novembre à 16 h 30 à lasource@mun-sldl.ca.

La Source est le bulletin de la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon distribué gratuitement dans tous les foyers et les commerces de la localité. Tirage : 2 850

Conception, coordination et impression : Première avenue communication, Scott
Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales